Juoi de ne





Signature de la CCT fonds de pension Delory valable à • partir du 1/1/2019

La CGSLB a signé la nouvelle convention collective de travail relative au fonds de pension Delory.

Voici un aperçu des grands changements inclus dans cette nouvelle convention:

- Rente : Déterminer plus prudemment les tables de mortalité et le taux d'intérêt.
- Réserves acquises : Augmentation de l'âge terme (âge de retraite) du plan de 60 à 67 pour les nouveaux affiliés à partir de 2019. Age plus élevé pour le calcul des réserves acquises.
- Plafond de pension : Augmentation du plafond de spécialistes CGSLB, n'hésitez-pas à les contacter : pension pour les nouveaux affiliés à partir de 2019.
- Plafond de pension : Suppression de l'augmentation du plafond de pension avec le merit rating si patrimoine < 115%.
- Paiement capital pension lors de la mise à la Pascal Dereuver retraite : Un affilié ne reçoit son capital pension (ou sa rente) que lors de la mise à la retraite + mesure Vos délégués CGSLB membres de l'assemblée générale du transitoire légale.
- Affiliation après mise à la retraite : Préciser que Marylène Burvenich l'affiliation après la mise à la retraite (= bénéfice de la pension légale) est impossible lorsque l'on travaille comme pensionné.
- Ayants-droit au capital décès : Extension de la liste à d'autres personnes physiques en plus du partenaire

- Repositionnement employabilité durable : Gestion dynamique volontaire en cas de repositionnement avec salaire inférieur.
- Acquisition immédiate des droits à la pension : Suppression du délai d'attente pour réserves acquises.
 - Mesures en cas de difficultés financières (art 14)

Certaines modifications sont imposées par le changement de la législation en matière d'épargne pension. D'autres modifications ont été demandées par vos délégués CGSLB. Vous avez des guestions sur cette matière, voici nos

Vos délégués CGSLB membres du conseil d'administration du fonds de pension Delory

Président

02/787.54.74 0476/24.70.88 Fabrice Lejeune

Vice-président

02/787.55.70

fonds de pension Delory

Pascale Vigny Nathalie Lange 02/741.84.57 02/787.45.58 02/787.53.08

et enfants.

